

Orléans, mercredi 27 mars 2013

Communiqué de presse

Indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)

Les lycées de l'académie progressent dans l'accompagnement des élèves

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication

@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Pour la 20^e année consécutive, le ministère de l'éducation nationale met à la disposition des acteurs du système éducatif et des médias des indicateurs de résultats des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels publics et privés sous contrat.

Les indicateurs permettent de mesurer les résultats du service public de l'éducation nationale en évaluant la valeur ajoutée de l'action propre des lycées par rapport au niveau initial des élèves à leur arrivée dans l'établissement. Ils sont susceptibles de constituer un outil de pilotage pour les chefs d'établissements et les équipes enseignantes.

Les indicateurs combinent trois dimensions :

- le taux de réussite au baccalauréat, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de reçus sur le nombre de présentés au baccalauréat;
- le taux d'accès au baccalauréat, qui est la proportion d'élèves de seconde ou de première qui obtiennent le baccalauréat en restant dans l'établissement ;
- la proportion de bacheliers parmi les élèves qui quittent l'établissement.

Chacun de ces indicateurs est comparé au taux attendu pour l'ensemble des établissements présentant les mêmes caractéristiques en termes de population scolaire (genre, âge, niveau scolaire à l'arrivée en seconde, catégorie sociale) et en termes d'offre d'enseignements.

Ces indicateurs ne résument pas à eux seuls la *qualité* d'un établissement.

Dans notre académie, les indicateurs permettent de montrer que 21 lycées généraux et technologiques publics (sur 52 structures évaluées) progressent en terme d'accompagnement, c'est-à-dire que le taux d'accès au baccalauréat pour un élève de seconde progresse par rapport à l'année dernière. Quatre d'entre eux progressent également en efficacité (taux de réussite au baccalauréat en progression).

Alors que le nombre d'établissements sélectifs et ayant un taux de réussite insuffisant aux examens, décroît.

Les lycées professionnels publics de l'académie, dans leur grande majorité maintiennent leurs indicateurs stables par rapport à l'an dernier. Neuf établissements voient leur profil s'améliorer à la fois sur le plan de la réussite et de l'accompagnement des élèves.